

La lettre d'Urgence Ligne POLT

NOUVEAUX TRAINS EN 2023



Les nouveaux trains auront un haut niveau de confort et d'équipement

Après 2 reports les services de l'Etat et de la SNCF proposent de choisir le constructeur espagnol CAF qui possède une usine à Bagnères-de-Bigorre. 250 embauches sont prévues.

L'agence de financement (AFITF) a donné son accord pour le financement de 28 rames (avec Paris-Clermont) pour 700 millions d'euros.

Le CA de SNCF Mobilité a validé, le 24 octobre dernier, le choix du constructeur CAF.

Dès lors, les conditions sont réunies **pour une commande avant fin 2019 ce qui conditionne la livraison des premiers trains en 2023.**

Remarque : Notre association est intervenue à plusieurs reprises sur ce dossier des nouveaux trains, notamment en demandant qu'ils puissent rouler à 220 Km/h. Nous considérons comme une erreur cette limitation à 200 Km/h. Toutefois avec notre association homologue de Paris-Clermont (Objectif Capitales) nous n'avons pas voulu que soit remis en cause l'appel d'offres, ce qui aurait repoussé de 3 ans l'échéance. L'objectif de 220 Km/h ne doit pas être abandonné car il a été démontré qu'il pouvait être atteint.

L'urgence est de passer commande de ces 28 rames avant fin 2019. Soyons tous vigilants pour l'obtenir : élus, usagers, associations, forces économiques, syndicales...

édito

1 train = 3 tonnes de CO²
45 camions (soit 1 train) =
15 fois plus de CO²

Cette lettre a pour but de faire un point précis sur ce qui est en cours et prévu pour la ligne POLT, de rappeler les demandes de notre association.

L'avenir de nos territoires, leur attractivité, leur développement économique, sont liés pour une part essentielle à la qualité de leur desserte, en premier lieu ferroviaire. De ce point de vue la ligne POLT en constitue la colonne vertébrale.

Il y a désormais un autre enjeu, tout aussi important, voire fondamental, c'est la bataille contre le réchauffement climatique. Bataille pour laquelle le transport ferroviaire est une arme déterminante.

Pour ces deux raisons majeures nous avons besoin d'une modernisation ambitieuse de l'axe POLT. Des objectifs comme Paris-Limoges en 2h30, avec 14 Allers-Retours garantissant la desserte fine de nos territoires, gagner 45 minutes sur Paris-Toulouse, sont totalement atteignables. Cela changerait la donne économique en contribuant, comme le dit souvent le Président de la République, à réduire les inégalités territoriales.

On nous dit parfois que c'est trop cher mais ce qui coûte cher c'est la fragilisation du tissu économique de nos territoires ainsi que la facture actuelle et future des effets du réchauffement climatique.

Nous avons besoin de votre engagement pour aller plus loin et plus vite dans cette bataille qui, au-delà de nos régions, concerne en réalité l'intérêt général.

LE SCHÉMA DIRECTEUR DE LA LIGNE POLT DÉCRYPTAGE

Demandé depuis la création de notre association en janvier 2010, le schéma directeur a été arrêté par la Ministre des transports M^{me} E. Borne début 2019.

Il fixe à court et moyen terme les objectifs d'amélioration de cet axe en matière d'infrastructures, de dessertes et de services.

Remarque : En 2017 et 2018 notre association a été reçue par les différentes instances d'élaboration devant lesquelles elle a défendu ses propositions sur ces trois points et sur la question des temps de parcours.

LEUR DE LA LIGNE POLT : DÉCRYPTAGE

DÉCRYPTAGE RAPIDE DU SCHÉMA DIRECTEUR

Régénération : C'est l'étape de remise à niveau des infrastructures de la ligne.

1 Milliard 600 millions d'euros sur 10 ans (2015-2025) sont prévus sur l'ensemble de la ligne de Paris à Toulouse. *

Remarque : Lors de notre rendez-vous du 20 septembre 2019 au ministère, nous avons demandé que l'ensemble du financement soit assuré. Il nous a été indiqué que le 1,6 Milliard d'euros était un « financement **sécurisé** ».

* Régénération de postes de signalisation, Remplacement aiguillages, Accessibilité PMR, etc...
Ces travaux concernent toute la ligne de Paris à Toulouse.



Délégation des 2 associations : « Urgence ligne POLT » et « Objectif Capitales » au Ministère des Transports le 20 septembre 2019

De gauche à droite : M. JM Lagedament, Maire-Adjoint de Limoges ; JC Sandrier, Président ULPOLT ; M^{me} D. Camilleri, Directrice commerciale, chargée des relations extérieures du groupe LEGRAND ; M. P. Wolff, Président « Objectif Capitales » (Ligne Paris-Clermont Ferrand).
Absents de la photo : M. Thierry Martin-Lassagne, Responsable des relations extérieures du groupe MICHELIN et M. Noé Morel, Chargé des transports au cabinet du Maire de Clermont-Ferrand.

MODERNISATION

C'est l'amélioration, notamment des infrastructures. Elle permettra de passer de 10 allers et retours par jour Paris-Limoges à 11 allers et retours dont 2,5 allers et retours en moins de 2h50 et un gain de 35 mn pour Paris-Toulouse. Les 11 allers et retours seront prolongés jusqu'à Brive ; 5 vers Cahors et 3 vers Toulouse.

Mais ceci est conditionné à un investissement de 350 Millions d'euros, environ, pour l'instant **non financé**.

Remarque : Ce financement est une question décisive qui doit être réglée rapidement. La lettre de mission de la Ministre au Préfet coordinateur du schéma directeur (Préfet de Nouvelle-Aquitaine) nomme les financeurs

potentiels : Etat ; SNCF-Réseau et les 4 Régions concernées.

Notre association propose la clé de financement suivante, en fonction des critères objectifs indiquée ci-dessous :

L'Etat, autorité organisatrice de la ligne POLT : 50% au moins ; SNCF-Réseau, qui encaisse les péages : 30% ; les 4 Régions concernées, qui utilisent cet axe également pour les TER : 20% (ce qui fait, à titre indicatif : 6 Millions d'euros par an, par Région pendant 3 ans.)

Le premier Comité de concertation de la ligne sur ce point, auquel ULPOLT participe, se tient le 12 décembre 2019 à Limoges sous la Présidence du Préfet de Nouvelle-Aquitaine. Nous demanderons que l'Etat, SNCF-Réseau et les 4 Régions concernées se mettent d'accord sur le financement de cette 1ère phase de modernisation. Nous souhaitons que cet accord sur le financement intervienne avant fin 2019 ; l'étude technique en 2020 pour des travaux en 2021-22-23, date d'arrivée des nouveaux trains. Cette concomitance est d'ailleurs souhaitée par la loi sur les mobilités votée en juin 2019.

FRÉQUENTATION SUR LA LIGNE POLT

+ 13 % en 2018

+ 5 % en 2019

Malgré les travaux. Ce qui souligne le potentiel considérable de cette ligne notamment après l'arrivée des trains neufs et une modernisation qui doit être ambitieuse.

UNE AMBITION LÉGITIME : ALLER VERS UNE DEUXIÈME PHASE DE MODERNISATION

Objectifs :

- Limoges à 2h30 mn de Paris
- Gagner 45 mn de Paris à Toulouse
- Passer de 11 à 14 allers et retours, avec déclinaison pour Cahors et Toulouse, permettant une amélioration de la desserte de toutes les gares, y compris intermédiaires.

Remarque : La pertinence et le réalisme de ces objectifs ont été confirmés par l'étude que notre association a commandée au cabinet ARCADIS en 2017. Notre association a donc demandé au Ministre la **constitution d'un groupe de travail** sur cette question.

Demande renouvelée le 20 septembre dernier au Ministère. Un accord de principe a été donné pour une 1^{ère} réunion qui pourrait avoir lieu début 2020.

Nous demandons à cette occasion **une étude complète**, socio-économique et environnementale, pour démontrer l'intérêt d'une modernisation forte de la ligne POLT.

Il s'agira de mesurer l'effet de l'attractivité nouvelle de nos territoires en matière économique, le potentiel de développement ainsi créé, notamment avec des gains de temps sensibles, les économies liées à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et les bénéfices tirés d'une limitation du dérèglement climatique.

UN BIEN COMMUN : LE SERVICE PUBLIC

Il est de l'intérêt de tous les usagers, actuels et futurs, de nos territoires et de leur économie, de ne pas abandonner le service public garant de l'égalité des citoyens mais aussi du rééquilibrage territoriale de notre pays.

Cela suppose une présence humaine renforcée dans les trains, pour tenir les guichets, assurer la desserte fine du territoire* ainsi que la sécurité des personnes et des infrastructures.

A contrario, la proposition de la société Allemande FLIXTRAIN de faire circuler 2 allers et retours sur Paris-Toulouse en choisissant les heures de dessertes les plus rentables et sans arrêt dans les gares intermédiaires, se place délibérément en dehors de toute notion de service public.



L'arrêt du Paris-Limoges-Toulouse en gare de Gourdon (Lot)

La ligne POLT est classée comme axe structurant par l'Etat ce qui suppose d'en tirer toutes les conséquences pour assurer son fonctionnement optimal et lever les obstacles qui limitent la vitesse et la fréquence des dessertes. De même pour le trafic en Ile-de-France qui handicape fortement la ligne POLT.

* Nous pensons ici à Issoudun ; Argenton/Creuse ; St Sébastien ; La Souterraine ; St Sulpice-Laurière ; Uzerche ; Souillac ; Gourdon ; Caussade.

L'ASSOCIATION URGENCE LIGNE POLT

Elle a pour but de défendre le développement et la modernisation de la ligne PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE (voyageurs et fret) en fédérant toutes les forces vives (politiques, économiques, associatives, syndicales, usagers, etc...) des territoires desservis par cet axe ferroviaire.

POLT, qui dessert 5 000 000 d'habitants, est une ligne vitale pour nos territoires et pour combattre la rupture territoriale.

Bureau : Le Conseil d'Administration comprend 54 membres. Ce C.A. désigne un bureau qui est actuellement composé comme suit :

Président : M, Jean Claude SANDRIER (membre Honoraire de l'Assemblée Nationale et ancien Député du CHER)

Vice-Présidents : M. Jean-Jacques LOZACH (Sénateur de la CREUSE), M. Emile Roger LOMBERTIE (Maire de LIMOGES Haute-VIENNE), M^{me} Chantal MONJOINT (Maire-adjointe de Châteauroux), M. Daniel GENESTE (CORREZE), M. Jean-Noël BOISSELEAU (LOT).

Secrétaire : M^{me} Claudine DELY (HAUTE-VIENNE)

Trésorier : M. Jacques FARGES (CORREZE)

Trésoriers Adjoints : M. Alain LEBRANCHU (CHER, Maire de Saint-Outrille) M. Claude LAHONTANG (LOT),

Membres : M. Jean Marie BRACHET (Haute-VIENNE), M^{me} Georgette LAPORTE (LOT), M. Jean François MARTINET (DORDOGNE) et M^{me} Michèle LAHONTANG (LOT).

DOCUMENTS RÉCENTS

- Déclaration de notre CA du 14 septembre 2019.
- Propositions d'actions de notre AG du 12 oct. 2019.
- Synthèse de la rencontre au Ministère le 20 septembre 2019.

Vous pouvez les retrouver sur notre site.

NOUS CONTACTER

Adresse postale :
ULPOLT 2, rue Galilée. 18100 VIERZON
Adresse mail : contact@urgencelignepolt.fr
Site : www.urgencelignepolt.fr